

INTERPELLATION

Car postal est-il compatible avec le plan climat ?

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,
Chers Collègues,

De nombreux citoyens s'étonnent de voir les véhicules à forte capacité de car postal sillonner la ville avec parfois que quelques passagers à bord. Le constat vaut surtout pour les heures creuses de la matinée et de l'après-midi. Il concerne moins les périodes de début et de fin de journée ou de midi, où la demande est plus forte.

Est-il en effet utile de faire circuler les « grandes postes », comme on dit chez nous, alors que la demande durant les heures creuses de la journée est, sur certaines lignes du moins, souvent très faible ?

On peut aussi se demander si les transports publics, dans cette configuration, sont compatibles avec le plan climat en vigueur à Delémont. Quel est le bilan carbone des véhicules de car postal – notamment des cars articulés – équipés de puissantes motorisations lorsqu'ils circulent, à moitié vides, voire même vides, dans les secteurs pentus de la ville, comme la rue des Bains, la rue du Vieux-Château ou la Montée des Pâturages, par exemple ?

Il serait intéressant de connaître le résultat de ces mesures.

Ne serait-il pas mieux indiqué de faire circuler aux heures creuses de plus petits véhicules adaptés à une clientèle plus faible et limiter ainsi l'impact sur l'environnement ? En France par exemple, le centre-ville de Metz est desservi uniquement par des petits bus. Car postal Jura est-il sensible à cette problématique ? Des solutions mieux adaptées à la réalité d'une petite ville ne devraient-elles pas être discutées avec l'opérateur en attendant la mise en service de véhicules électriques ? La question des cadences devrait aussi être mise sur la table.

Ces questionnements nous semblent judicieux, d'autant plus que les problèmes de pollution en ville occupent l'actualité. L'urgence climatique passe aussi par les transports publics.

Le groupe PLR souhaite connaître la position du Conseil communal face à cette problématique et demande qu'une réflexion sérieuse soit menée pour limiter l'impact des transports publics sur l'environnement en ville de Delémont.

Nous remercions le Conseil communal pour ses éclaircissements et sa position.

Delémont, le 25 octobre 2021

Pour le Groupe PLR


Michel Friche



